

La Ville de Paris et le CNV lancent un appel à projets pour soutenir les salles cafés concert parisiennes

La Ville de Paris et Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz (CNV) lancent aujourd'hui un appel à projets pour soutenir les petites salles de musiques actuelles parisiennes. Les exploitants de salles de cafés-concerts ont jusqu'au 29 novembre pour présenter leur projet de développement et d'aménagement.

Les salles de cafés-concerts sont des lieux importants pour les musiques actuelles et la diversité de l'offre culturelle nocturne parisienne. Elles représentent un maillon indispensable de l'émergence artistique musicale et de l'attractivité de la Ville.

Ces salles sont cependant fragilisées économiquement par l'ampleur des travaux ou aménagements à réaliser pour les mises aux normes, que ce soit en matière d'insonorisation, d'accessibilité, de sécurité et de sûreté. C'est l'existence même de ces lieux et la richesse des expressions musicales qu'ils diffusent qui sont mises en péril.

Pour préserver la vitalité de ces salles de cafés-concerts, la Ville de Paris et le CNV (Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz) lancent aujourd'hui un appel à projets dédié aux salles parisiennes de musique de moins de 300 places.

L'appel à projet sera divisé en deux volets :

- l'un sur le soutien aux travaux de mises aux normes de l'établissement dont la dotation peut aller jusqu'à 80 000€,
- l'autre sur l'accompagnement et le soutien au développement (études de faisabilité, formation de personnel, aide à l'acquisition d'outils visant à faciliter la gestion interne, la communication ou l'attractivité des spectacles) dont l'aide est plafonnée à 20 000€.

Cet appel à projets s'ajoute aux programmes existants. En effet, la Mairie de Paris et le CNV ont signé une convention 2016-2018 pour soutenir et accompagner les investissements et les activités des salles parisiennes indépendantes de musiques actuelles . A ce jour, 37 projets d'investissement ont été soutenus (2,6M€) et 51 aides aux projets d'activité (755 k€) ont été octroyées. Cette convention devrait être reconduite pour 3 ans.

Frédéric Hocquard, adjoint à la Maire de Paris chargé de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle, se réjouit de la création de cet appel à projets : « Ces aides contribueront au maintien des salles de

café-concert au cœur de Paris, qui participent à la variété de l'offre culturelle et musicale que l'on trouve dans la capitale. »

Gilles Petit, président du CNV, se réjouit de cette fructueuse collaboration avec la Ville de Paris. « Cet appel à projets soutiendra la professionnalisation et le développement de l'emploi artistique dans le respect des conventions collectives du secteur ».

Les exploitants parisiens ont jusqu'au lundi 29 novembre 2018 minuit pour candidater à l'appel à projets. Les projets lauréats seront annoncés le 5 décembre.

Pour candidater : <https://www.cnv.fr/soutien-aux-petits-lieux-musiques-actuelles-paris-cafes-concerts>

Téléchargez ce communiqué (pdf).

Pour vous désinscrire de
notre liste de diffusion
[cliquez ici](#)

Service de presse de la Ville de Paris

presse@paris.fr - 01.42.76.49.61

5, rue Lobau 75004 Paris

